



Agro – Météo

Récapitulatif du début de la campagne 2023 :

Pluie : Les épisodes pluvieux et de sécheresse se sont alternés depuis le 01/08 tout en gardant un cumul de pluviométrie inférieur à la normale.

Températures : les températures maximales ont été souvent au-dessus des normales de saison. Cependant, un épisode de fraîcheur inhabituel s'est présenté entre le 15/09 et le 02/10. Cette période a été suivie par une augmentation des minimales à +17°C le 19/10 avec un pic maximal le 31/10 à +25°C. Les températures négatives ont fait leur apparition depuis quelques jours, descendant en-deçà de la normale.

Résumé sur les 7 jours

	ven. 16	sam. 17	dim. 18	lun. 19	mar. 20	mer. 21	jeu. 22
	0	0	0.1	1.5	1.3	9.8	0.1
	58 / 100	59 / 100	61 / 95	55 / 75	49 / 65	63 / 89	79 / 91
	-6 / 2	-7 / 1	-7 / 5	3 / 12	6 / 14	5 / 9	4 / 9



A venir : Après une fin de semaine gélive, un temps agité est annoncé avec un léger redoux. L'année se finira avec un temps froid et des gelées.

Toute l'info Bio sur
www.bio.bfc.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Dans ce numéro

- Etat des cultures
- Légumineuses : tête d'assolement
- Couverts végétaux
- Réglementation
- On bloque la date





D'une manière générale, l'implantation et la levée des cultures d'automne se sont passées dans de bonnes conditions. Les cultures ont atteint un stade satisfaisant pour résister au froid hivernal. Les gelées hivernales peuvent être un moment propice pour implanter les blés alternatifs.

Colza : implantation variable en 2022



Colza semé début septembre, bon développement mais problématique adventices (Chardon-Marie,...). En cas de présence trop importante d'adventices en sortie d'hiver, envisager le remplacement du colza par une culture de printemps.

Evolution du colza semé début septembre – La Marche – CA58



Colza semé en opportuniste le 24 août, bon développement en terres à silex, moins bon en terre argilo-calcaire car vraisemblablement peu d'azote disponible –Prémery –CA58

Colza semé à Champignelles et La Belliole – CA89

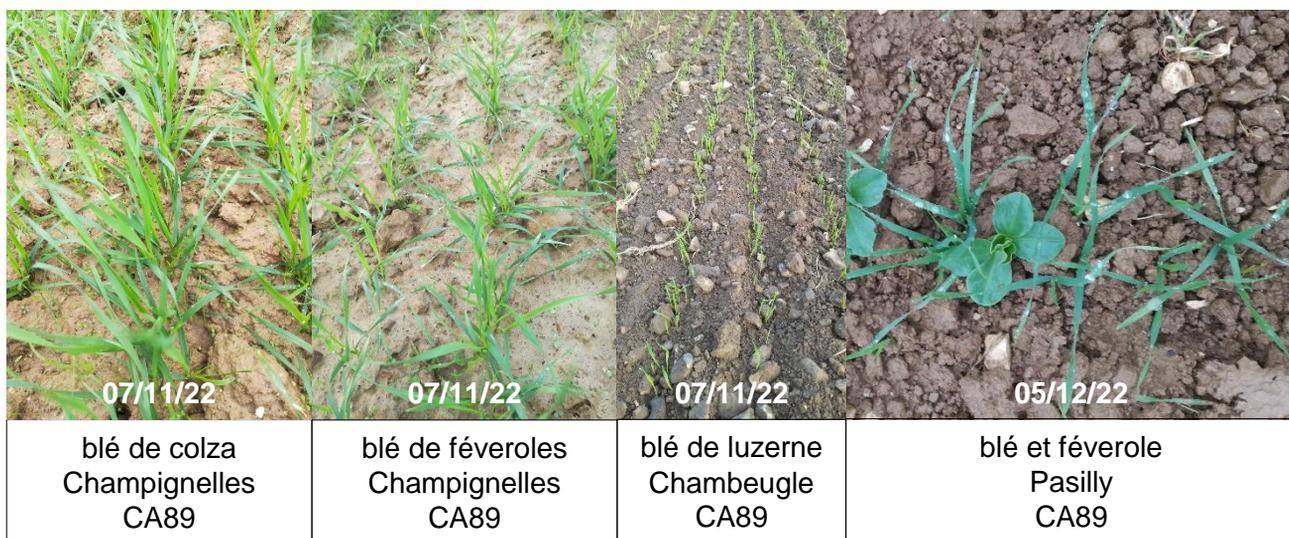
Céréales : des stades qui s'échelonnent en fonction des dates de semis



Germination du blé, apparition du coléoptile, semis début novembre – Suilly la Tour– CA58

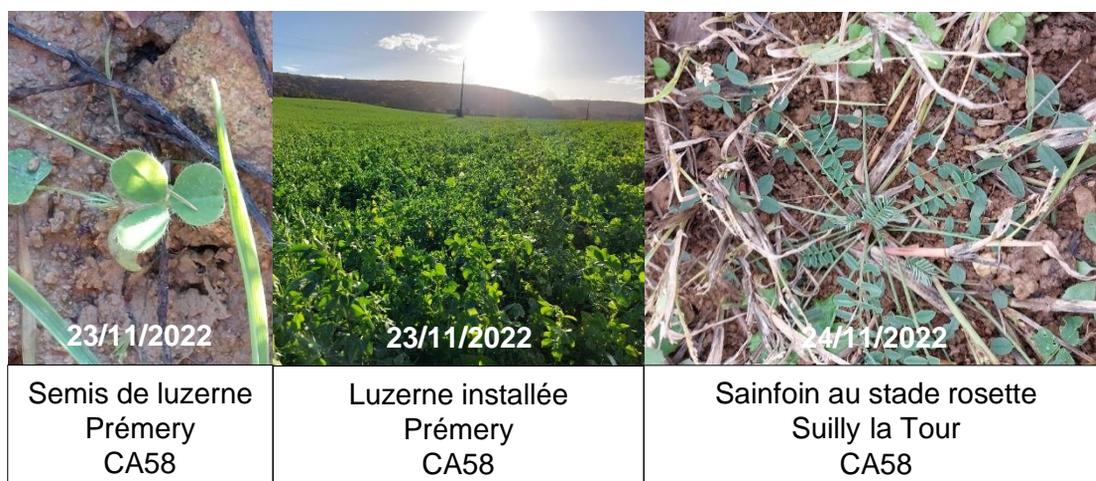
Blé deux talles semé mi-octobre
Variété WINNER à fort pouvoir couvrant – Prémery– CA58

Blé de blé variété Izalco –Donzy – CA58



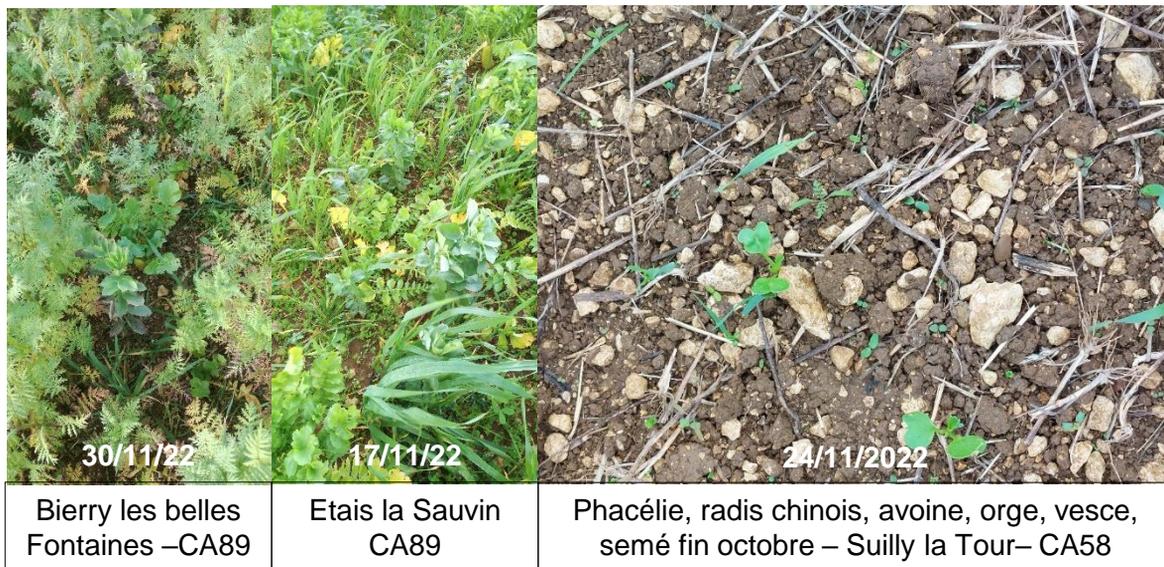
Légumineuses : tête d'assolement

Les températures automnales douces ont favorisé les dernières coupes de luzerne. L'égrainage permet un resemis de la luzerne et assure sa pérennité. Comme la luzerne, le sainfoin, peut être utilisé en tête d'assolement.





Couverts végétaux



Réglementaire

Réalisation de Reliquats Sortie Hiver

Les exploitations situées en zones vulnérables doivent respecter le 6^{ème} programme de la directive Nitrates qui impose la réalisation de reliquats sortie hiver en fonction de leur surface et de la surface en céréales à paille* de l'exploitation :

> 3 ha exploités en zone vulnérable	1 reliquat sortie hiver sur au moins 1 îlot cultural pour une des 3 principales cultures
> 100 ha exploités en céréales à paille* en zone vulnérable	2 reliquats sortie hiver sur au moins 2 îlots culturaux en zone vulnérable

*blé, orge, triticale, avoine, épeautre, seigle, engrain...



PAC 2023-2027 : Réunion d'informations

La nouvelle réforme de la PAC s'appliquera à partir de la prochaine campagne. Certains critères évoluent et deviennent obligatoires pour les exploitations en agriculture biologique au titre de la conditionnalité (BCAE...). Des réunions d'informations ouvertes à tous sont organisées sur le mois de janvier. N'hésitez pas à venir poser vos questions !

Lézennes : 3 janvier à 14h30 – Salle Polyvalente

Paron : 4 janvier à 14h30 – Salle Polyvalente

Mézilles : 5 janvier à 14h30 – Salle des fêtes

Auxerre : 6 janvier à 9h – Salle Cloutier (DDT)

Magny (avallonnais) : 6 janvier à 14h30 – Salle des fêtes

Château-Chinon : 17 janvier à 14 h 00 - Salle de conférence - Lycée agricole du Morvan

Decize (lieu- dit La Levée) : 19 janvier à 14 h 00 - Salle de fêtes

Les réunions d'info sur les
MAEC auront lieu **fin Janvier**,
les dates vous seront
données prochainement

Broyages des cannes de maïs / sorgho / tournesol

Les larves de pyrale hivernent à l'abri à la base des cannes de maïs. Sur les parcelles impactées par le ravageur cet été, il est important de broyer et d'enfouir les résidus dans les 15 jours après récolte pour réduire le stock de larves et limiter ainsi la pression du ravageur l'année suivante.

Pour rappel

dans le cadre de la directive Nitrates, en zone vulnérable, cette pratique (broyage et enfouissement des cannes dans les 15 jours après récolte) est obligatoire en interculture longue derrière maïs grain, sorgho et tournesol.



On bloque la date

Formations :

- ❖ « **Gérer l'azote en agriculture biologique** » à Auxerre – 12 janvier – CONTACT : Marjorie LAUTIER : 06 77 75 30 28
- ❖ « **Stocker mes grains à la ferme sans insecticides** » à Maillot le 23 janvier après -midi avec Jean Yves Moreau (Arvalis) et à Perceneige le 24 janvier matin (visite) - CONTACT: Elodie JOUDELAT - 06 83 81 90 95
- ❖ « **L'agriculture biologique vous intéresse ?** » à Prémery – 8 février – CONTACT : Céline BEAUVOIS : 03 86 93 40 37
- ❖ « **Fertilisation azotée des grandes cultures : mobiliser les techniques et alternatives pour économiser les intrants** » à Nevers – 23 février – CONTACT : Céline BEAUVOIS : 03 86 93 40 37
- ❖ « **La bio j'y vais j'y vais pas ? (grandes cultures)** » à Auxerre (89) - 28 février et 14 mars - CONTACT : Marianne ROISIN : 06 80 93 95 00
- ❖ « **Interpréter les caractéristiques de son sol, sa fertilité et les pistes d'amélioration** » à Nevers – 22 Mars – CONTACT : Céline BEAUVOIS : 03 86 93 40 37

Salon- colloque :

- ❖ Rencontres nationales de l' ABC – les 25 et 26 janvier – Benoit Vaux (55)
- ❖ SIA 2023 : Salon international de l'agriculture à Paris – Paris Expo Porte de Versailles - 25 février au 5 mars



CONTACTEZ-NOUS : Pilotez en toute simplicité votre assolement



GDA de la Nièvre



CA58
François BONAL - 06 40 30 51 73
Conseiller productions végétales
Réfèrent Agriculture Biologique

Philippe JAILLARD - 07 88 19 83 02
Installation et référent technico-économique en Agriculture Biologique

Noémie SANSOIT - 07 86 73 08 37
Coordination Agriculture Biologique



CA89
Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37
Expérimentation en Agriculture Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28
Conseillère en Agriculture Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00
Conseillère en Agriculture Biologique

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762